



VILLE de SAVERNE



PARTENARIAT
SAVERNE-VNF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 mai 2021

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET LA VILLE DE SAVERNE S'ENGAGENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS FLUVIALES SUR LE TERRITOIRE DE SAVERNE

Stéphane Leyenberger, Maire de Saverne et Yann Quiquandon, Directeur territorial Strasbourg de Voies navigables de France, signent une charte de partenariat en faveur du développement et de la valorisation de l'activité fluviale sur le territoire de Saverne.

La Ville de Saverne, acteur majeur du tourisme régional, et la Direction territoriale Strasbourg de Voies navigables de France (VNF), gestionnaire de 480 km de voies navigables, coopèrent depuis de nombreuses années pour le développement du port de Saverne situé sur le canal de la Marne au Rhin et classé 3^e bassin de tourisme fluvial de France après le canal du Midi et les canaux de Bourgogne.

Aujourd'hui, la Ville de Saverne et la direction territoriale Strasbourg de VNF décident d'aller encore plus loin pour faire de la voie d'eau un élément moteur de développement du territoire de Saverne.

C'est donc ensemble qu'ils portent l'ambition commune de conforter la voie d'eau à Saverne comme bassin de vie et levier de développement économique durables et exemplaires.

Pour formaliser cette collaboration porteuse d'avenir, la Ville de Saverne et VNF s'engagent dans une charte de partenariat construite autour de quatre axes thématiques :

- Favoriser les interactions des Savernois et des visiteurs avec la voie d'eau
Notre but est d'établir un lien durable des habitants avec le canal et ses abords par la création d'activités de loisirs, de plaisance et de l'évènementiel.
- Favoriser le développement et l'attractivité du port de plaisance
Notre objectif est de poursuivre l'aménagement et le développement du port de plaisance.
- Développer l'économie fluviale et fluvestre savernoise
Notre engagement vise à accompagner les différents acteurs du fluvial présents à Saverne en animant un espace d'innovation et d'échange au service de la voie d'eau, notamment en matière de transition énergétique et de qualité environnementale.
- Contribuer à l'aménagement durable de la ville
Notre vision partagée doit encourager l'émergence des nouveaux usages liés à l'eau à Saverne. Potentiellement multiples, ils viseront en particulier les aménagements urbains et les espaces de vie de la ville en lien avec la voie d'eau.

Cette charte de partenariat doit permettre d'ancrer le fluvial dans son territoire pour en faire un moteur de la croissance verte. Elle représente un premier acte fort de la déclinaison locale de la stratégie de VNF reprise dans le contrat d'objectifs et de performances récemment signé avec l'Etat.

À PROPOS DE LA VILLE DE SAVERNE – www.saverne.fr

La Ville de Saverne compte 12 000 habitants et est la ville centre essentielle pour un bassin de vie de près de 200 000 personnes, sur un territoire interdépartemental, principalement rural. Ville-centre d'une nouvelle Communauté de communes du Pays de Saverne issue de la fusion de deux EPCI en 2017 regroupant 35 communes et 36 300 habitants, elle représente à elle seule 1/3 de la population et plus de 40 % de l'apport fiscal de l'EPCI à fiscalité professionnelle unique.

www.saverne.fr



Ville de Saverne



Port de plaisance
Ville de Saverne

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.



www.vnf.fr



VNF tourisme



@vnf_officiel



Contacts presse

Ville de Saverne
Capitainerie - Port de Plaisance
Xavier Schramm
Tél : 06 32 08 50 25
x.schramm@mairie-saverne.fr

Voies navigables de France
Direction territoriale Strasbourg
Service de la communication
Laure Mauny
T. 03 67 07 92 48
laure.nauny@vnf.fr